

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Octobre 2025



GROUPE HOSPITALIER  
SAINTES - SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

## Régulation des urgences pédiatriques du site de Saintes, à compter du lundi 03 novembre 2025

À compter du lundi 3 novembre 2025, les urgences pédiatriques du site de Saintes seront régulées :

- de 20h00 à 08h00
- tous les jours

Cette mesure vise à garantir la continuité des soins en pédiatrie, néonatalogie et maternité, dans un contexte de tension structurelle persistante.

Durant ces horaires, aucun accueil direct ne pourra être assuré aux urgences pédiatriques (hors les accidents traumatologiques pour lesquels, après régulation téléphonique par le centre 15, l'enfant pourra être accueilli aux urgences adultes de l'établissement).

**Il est donc impératif d'appeler le 15 avant tout déplacement, afin d'être orienté vers la structure la plus adaptée.**

Pour rappel, les urgences pédiatriques sont assurées du lundi au dimanche, de 08h00 à 20h00 sans régulation.



### CONTACT PRESSE

#### DIRECTION COMMUNICATION :

- Gwénaëlle Manté - Déléguée à la communication, au marketing, à la culture et au mécénat - ☎ 07 85 82 92 88
- Mathilde Cosnier - Responsable communication - ☎ 05 46 95 12 06  
[cellule-communication@gh-saintesangely.fr](mailto:cellule-communication@gh-saintesangely.fr)

